



C n° 461p2
 Détachement Préalable
 HORS LOTISSEMENT
 Superficie apparente :
 17 739m²

PERIMETRE DU LOTISSEMENT
 "Les Hauts de Bellevue"
 C n° 461p1
 Surface apparente :
 9 990m² en zone UC



GEXXIA S.A.S
 Géomètre-Expert
 C. SERGEANT
 Successeur des cabinets AJALBERT et LAURET

PA4

Département du Var
 Commune de ROCBARON
 Lieu-dit "Les Faysonnes"
 Cadastre : C n° 461p1

DEMANDEURS :
 INDIVISION GUEIT

PLAN DE COMPOSITION

Lotissement « Les Hauts de Bellevue »

échelle : 1 / 500 Système : RGF 93 / CC 43 Nivellement : NGF



GÉOMÈTRE-EXPERT
 CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Réf. Dossier : 2020-012
 Technicien : CB
 Date : 13.01.2020

19, Avenue du Général de Gaulle - 83320 CARQUEIRANNE Tél : 04 94 58 66 98 Fax : 04 94 58 59 12
 bureau secondaire : 4, Place du Mourillon 83136 GAREOULT
 gexxia.geometre@gmail.com - SIRET : 814 798 914 00010 - NAF : 7112A

LEGENDE DEFINITION LIMITE DE PROPRIETE

- Limite de propriété (provisoire)
 (définie par le plan et le PV de Bornage normalisé du XX.XX.2020, établi par le cabinet GEXXIA, Géomètre-Expert à Carqueiranne - 83320, réf : 2020-012)
- Limite de propriété (provisoire)
 (définie par le plan de division et le DMPC n° XXXX du XX.XX.2020, établi par le cabinet GEXXIA, Géomètre-Expert à Carqueiranne - 83320, réf : 2020-012)
- Application du parcellaire cadastral
 (les limites de parcelles ont été déterminées à partir du Plan Cadastral, et à partir du relevé sur les lieux. Ces limites sont indicatives car seule la procédure de Bornage Amiable (ou judiciaire) permet de définir juridiquement les limites d'une propriété)
- Limite de propriété
 (définie par le plan de Division, établi par la SCP LAURET, Géomètre-Expert à Carqueiranne - 83320, Réf : 2010/026 et 2010/027)
- Limite de propriété (provisoire)
 (définie par le plan et le PV de Bornage normalisé du XX.XX.2019, établi par le cabinet GEXXIA, Géomètre-Expert à Carqueiranne - 83320, Réf 2016-147)

Nota 1 : Les coordonnées planimétriques, conformément au décret n° 2006-272 du 3 mars 2006, sont rattachées au système RGF 93, projection conique conforme CC43.

Nota 2 : Les coordonnées altimétriques, conformément au décret n° 2006-272 du 3 mars 2006, sont rattachées au système altimétrique NGF-IGN 69.

Nota 3 : Ce plan n'a pas pour objet de recenser les servitudes grevant la propriété étudiée. Les tracés mentionnés ne constituent pas un état exhaustif de servitudes.

SERVITUDES A CONSTITUER

Servitude la plus étendue
 largeur minimum : 5,00m
 Emprise = 977 m²
 Fonds Servants : AW n° 22 et 40
 Fonds Dominants : C n° 461p1, 461p2, 1375 et AW n° 63

LEGENDE PLAN DE COMPOSITION

- Axe de Coupe
- ▲ Accès lotissement
- Accès et Stationnements privatif non clos
- Enrobé voie piétonne
- Enrobé voie de circulation
- Agglos de blocage
- Bordure trottoir A2
- Bordures trottoir T2
- Niveau altimétrique projet fini
- ↘↙ Pente et rampe voirie

LEGENDE GENERALE

- △ Point d'opération (station)
- Clôture grillagée
- Mur bahut
- Mur
- Empierrement
- Construction
- Compteur d'eau
- Bouche à clé
- Poteau, borne incendie
- Regard de visite EU
- Eclairage
- Compteur EDF
- Poteau E.D.F.
- Poteau F.T.
- Talus
- Végétation
- Conifère, pin
- Chêne
- Divers
- Fruiter, olivier
- Espace boisé classé Zonage PLU